



**MUNICIPALITE DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
PROVINCE DE QUEBEC**

1 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 19 septembre 2023, à 18 h 30 à la salle Les Générations.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet
Siège #3 – Madame Marie-Josée Hudon
Siège #4 – Monsieur Dan Drapeau

Sont absents à cette séance :

Le maire - monsieur Benoît Pilotto
Siège #1 – Madame Cathy Fontaine
Siège #6 – Monsieur François Ouellet

Formant quorum sous la présidence du conseiller au siège #5, monsieur Patrick Lavoie en l'absence du maire, monsieur Benoît Pilotto et de la mairesse suppléante madame Cathy Fontaine.

Madame Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière fait fonction de secrétaire.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère, Marie-Josée Hudon, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de déclarer cette séance ouverte à 18 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02 - DÉPÔT L'AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 13 septembre 2023, incluant les membres absents, conformément aux articles 153 et 156 du CMQ

RÉS. 159-2023

03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil ont déjà pris connaissance du contenu de l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Dépôt de l'avis de convocation;

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire;
4. Demande de report de la reddition de compte « Municipalité Amie des Aînés » (MADA);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour, il est proposé par monsieur le conseiller, Dan Drapeau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la proposition de l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS.160 -2023

5 – DEMANDE DE REPORT DE LA REDDITION DE COMPTE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » (MADA)

CONSIDERANT QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est en période de mise à jour d'une politique Municipalité Amie des Aînés ci-après MADA;

CONSIDERANT QUE la signature de la convention avec Saint-Onésime-d'Ixworth pour la mise à jour de la politique MADA a eu lieu en septembre 2021;

CONSIDERANT QUE le cheminement de la démarche MADA a subi des retards occasionnés par la difficulté à recruter du personnel compétent;

CONSIDERANT les enjeux liés à l'implication et la participation sociale des citoyens occasionnant des retards dans la formation d'un comité de pilotage représentatif du milieu de vie des aînés;

CONSIDERANT QUE les consultations se sont terminées au cours de l'été 2023;

CONSIDERANT QUE la municipalité désire confier à un chargé de projet neutre la suite de la mise à jour de sa politique et de son plan d'action;

CONSIDERANT QUE la municipalité est également en mise à jour de sa Politique Familiale Municipale;

CONSIDERANT QUE la municipalité a arrimé les démarches;

CONSIDERANT QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth désire réaliser un document porteur et structurant pour tous ses citoyens ;

CONSIDERANT QUE le comité est en élaboration du plan d'action PFM et MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Marie-Josée Hudon, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth procède à une demande de report du dépôt prévu le 29 septembre 2023 de sa MADA auprès du Secrétariat aux Aînés à mai 2024 ;

ET

QUE le conseil autorise Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière à signer au nom de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth la convention modifiée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06 – PÉRIODE DE QUESTIONS

07 – LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS. 161 -2023

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Lavoie
Président de la séance

Nancy Lizotte
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales